



Football/ UFOA-B : La FTF conteste la disqualification des Eperviers U17

La Fédération togolaise de football (FTF) conteste la décision des responsables de l'UFOA de disqualifier la sélection nationale togolaise U17 qui s'était qualifiée vendredi dernier pour les demi-finales du tournoi de l'UFOA-B qui se déroule actuellement à Lomé.

Dans sa décision, l'UFOA évoque un défaut d'éligibilité d'âge de joueurs. Selon l'Institution, les Eperviers auraient en effet utilisé des joueurs épinglés par le test IRM et donc inéligibles pour la compétition.

« J'ai l'avantage de vous informer que la Commission d'organisation des compétitions des jeunes de la CAF a décidé lors de sa réunion du 09 janvier 2021 de disqualifier l'équipe togolaise de U17 et ce conformément à l'article 27.4 du règlement de la Coupe d'Afrique des Nations U17 Maroc 2021 qui dispose que si après avoir effectué le test d'éligibilité d'âge pour une équipe participante, qu'un seul joueur s'est révélé non éligible l'équipe participante sera disqualifiée » lit-on dans une correspondance adressée à la FTF par le directeur exécutif de l'UFOA, Boureima Balima.

Le document précise que les résultats des deux rencontres victorieuses du Togo face au Niger et au Bénin sont annulés.

Dans un communiqué, la FTF indique de son côté qu'elle compte interjeter appel, au-delà de la contestation de cette décision de l'UFOA. « *En attendant d'avoir la décision officielle motivée de la Commission d'organisation des compétitions U-17 de la CAF, la Fédération togolaise de football s'élève contre cette décision injustifiable et compte faire appel dès que possible* », indique le communiqué de la Fédération.

Il faut souligner que ce tournoi de l'UFOA-B est qualificatif pour la CAN U17 Maroc 2021.

A suivre...

La Rédaction



Égypte : 2ème séance d'entraînement des Eperviers, toujours sans Fo-Doh Laba

Présents au Caire en Égypte dans le cadre de la 3^{ème} journée des éliminatoires de la CAN TOTAL CAMEROUN 2021, les Eperviers du Togo ont effectué mercredi, leur deuxième séance d'entraînement après celle de mardi, sous la conduite du sélectionneur national Claude Le Roy.

La Fédération togolaise de football (FTF) informe que le

groupe convoqué pour la double confrontation contre l'Égypte est quasiment au complet.

Cependant, le buteur togolais Fo-Doh Laba n'a toujours pas rejoint l'équipe. Il est retenu par son club pour cause de mesure de quarantaine de 14 jours à laquelle le joueur devrait se soumettre à son retour aux Émirats. Des tractations seraient en cours entre la FTF et la FIFA pour que le joueur soit libéré afin qu'il rejoigne son équipe nationale.

« Le Secrétaire général par intérim de la FTF Hervé Agbodan et le staff technique de l'équipe nationale poursuivent la bataille engagée afin d'obtenir la libération du buteur togolais, sociétaire de Al-Ain FC aux Émirats Arabes Unies (EAU). La FIFA a établi un premier contact avec la Fédération de Football des EAU, en vue de voir qu'elle suite donner à la doléance de la FTF », informe la FTF.

Selon la Fédération togolaise, le club de Al-Ain FC invoque en effet une disposition de la circulaire du 1er octobre 2020 édictée par la FIFA, relative à la mise à disposition des joueurs au profit des sélections nationales par les clubs en cette période de pandémie à la Covid-19.

De son côté, la FTF défend le respect de l'intégrité des compétitions des Équipes représentatives et saisit la FIFA en charge de la garantie de cette norme sans laquelle le football des sélections nationales serait compromis.

Autre joueur absent, David Henen testé positif au Coronavirus en club et soumis à des soins.

Les séances vont se poursuivre demain jeudi, suivie de la séance officielle au stade international du Caire le 13 novembre.

[Lire aussi : Football : la liste de Claude Leroy pour la double confrontation contre l'Égypte](#)

Il faut rappeler que pour le compte des 3ème et 4ème journées de ces éliminatoires, les Eperviers du Togo affrontent les Pharaons d’Egypte ce 14 novembre au Caire et le 17 novembre à Lomé.

David Soklou



Football : Fin des championnats de 1ere et 2ème division du Togo

En raison de la crise sanitaire liée à la pandémie du [Coronavirus](#), la Fédération togolaise de football ([FTF](#)) a décidé de suspendre définitivement les championnats nationaux de 1ère et 2ème divisions de football, saison 2019-2020.

Le Comité Exécutif de la FTF a en effet dans un communiqué, annoncé « *l'impossibilité d'organiser des matchs et de reprendre l'ensemble des championnats en cours* ». Lesquels championnats nationaux étaient provisoirement suspendus depuis le 17 mars dernier.

La FTF a expliqué qu'en application des règlements de la compétition, ce sont donc les clubs classés 1er et 2è à l'issue du championnat national de première division qui était en cours, qui sont ainsi déclarés « champion » et « vice-

champion ».

Par ailleurs, les clubs classés 1er des zones Sud et Nord à l'issue de la 11^e journée du championnat national de deuxième division accèdent également à la division supérieure.

De ce fait, c'est le club ASKO de Kara (37 points après 20 journées de la D1), qui est ainsi sacré champion du Togo pour la saison. Unisport de Kouloundè (34 points) est classé deuxième. Pour le compte de la 2^{ème} division, ce sont Entente II (zone sud) et l'As Binah (zone nord) qui rejoignent la première division.

Par dérogation spéciale aux dispositions réglementaires, les clubs Maranatha de Viokpo, et Koroki Métété de Tchamba en bas du classement à l'issue de la 20^e journée de la D1, sont maintenus dans la division d'élite. Il en est de même pour les clubs classés aux deux dernières places des zones Sud et Nord de la deuxième division qui sont également maintenus.

Aucune information pour le moment au sujet des conditions de démarrage de la prochaine saison 2020-2021.

David S.



Togo : suspension de toutes les compétitions nationales de football

Toutes les compétitions nationales de football sont suspendues au Togo à compter de ce mardi 17 mars jusqu'à nouvel ordre. C'est une décision du Comité exécutif de la Fédération togolaise de football (FTF), après avis de son Comité d'Urgence face à la pandémie du Coronavirus.

Cette décision fait suite aux mesures prises lundi par le gouvernement en Conseil des ministres, notamment celle interdisant tout regroupement de plus de 100 personnes.

Le Comité exécutif de la FTF a par ailleurs invité les acteurs du football national à s'associer aux efforts du gouvernement en vue de juguler la crise sanitaire du Coronavirus, en respectant scrupuleusement les mesures et consignes édictées à cet effet par les autorités compétentes

Le gouvernement togolais avait en effet annoncé lundi, huit (08) mesures de riposte contre la propagation du nouveau coronavirus (COVID-19). Au rang des mesures décidées, le déblocage d'une enveloppe de deux milliards de FCFA pour les actions urgentes, l'interdiction de tout rassemblement de plus de 100 personnes sur toute l'étendue du territoire national pour un mois à compter du jeudi 19 mars 2020 à minuit, la suspension de toutes les liaisons aériennes en provenance des pays à haut risque à savoir l'Italie, la France, l'Espagne et l'Allemagne à compter du vendredi 20 mars 2020.

Pour rappel, le Togo a déjà enregistré un premier cas de coronavirus. Selon le ministre de la santé, l'état de la patiente est stable avec une diminution considérable de la charge virale.



Football : L'internationale togolaise Mafille WOEDIKOU annoncée à Poitiers en France

C'est une première pour le football togolais. L'internationale togolaise de football Woedikou Mafille qui a disputé les derniers matches amicaux de la sélection nationale contre le Bénin, est attendue à Poitiers (France) où elle passera une visite médicale avec le médecin du club de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine. Selon la Fédération togolaise de football (FTF), si la visite médicale est concluante, l'attaquante du club Athlète FC qui s'est envolée ce vendredi 27 décembre pour la France, signera un contrat avec la section féminine de l'Entente Sportive des Trois Cités Football Club.

La section féminine de l'Entente Sportive des Trois Cités FC est en effet un ambitieux club qui vise les barrages d'accession en D2 Féminine. L'équipe a obtenu le titre honorifique d'automne en se classant champion avec 25 points suite à un parcours sans faute avec 8 victoires et un nul en 9 matches disputés.

Selon la FTF, Woedikou Apeafa Mafille pourrait très vite être suivie par d'autres filles. De bonnes nouvelles à mettre à

l'actif du Comité Exécutif de la Fédération, qui a permis aux filles de participer aux compétitions zonales et nationales malgré les faibles moyens alloués au football féminin.

David SOKLOU



Claude LeRoy : « J'ai signé le contrat »

Le Français Claude LeRoy a-t-il vraiment signé un contrat avec la Fédération togolaise (FTF) ? La polémique enfle sur les réseaux sociaux. Face à un communiqué officiel de la FTF, on assiste à deux (2) camps, ceux qui y croient et ceux qui n'y croient pas.

Pour couper court à toute polémique, le Français lui-même a, dans une interview accordée à RFI dit qu'il a bel et bien signé le contrat.

D'ailleurs, a-t-il ajouté, il part à la détection de talents togolais dès la semaine prochaine. « Je vais aller partout en Europe où il y a des joueurs togolais », a-t-il indiqué tout en ajoutant qu'il compte aussi détecter des potentiels talents sur le plan national.

« Avec la coupe de l'indépendance au Togo, la coupe du Togo et le re-départ du championnat national, on va redécouvrir des

joueurs de talent, il y en a partout », a déclaré le « sorcier blanc ».

Selon lui, Emmanuel Adébayor Shéyi reste pour le moment la star du football togolais et il n'est pas question de se séparer de lui.

« En talent potentiel technique et athlétique, puissance, accélération et tout, j'ai toujours pensé qu'Emmanuel Adébayor des années 2005-2006 était peut-être le meilleur attaquant au monde. En ce moment-là avec sa forme, il était absolument exceptionnel. On n'en trouve pas de ce talent-là tous les jours, c'est pour ça qu'il vaut mieux le préserver et l'intégrer dans son équipe », a-t-il fait savoir.

Claude LeRoy remplace le Belge Tom Saintfiet.



Les Panthères du Gabon refusent de jouer avec les Eperviers

La confrontation amicale entre les Panthères du Gabon et les Eperviers du Togo du 27 ou 28 mai prochain, n'aura pas lieu.

Ce match placé dans le cadre des préparatifs des 5^{ème} et 6^{ème} journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Gabon 2017 par la Fédération togolaise de football

(FTF), a été décliné par la partie gabonaise.

« Suite à des considérations mises en avant par le sélectionneur des Panthères du Gabon, la Fédération gabonaise de football a décidé d'annuler le match prévu contre le Togo au profit de la Mauritanie », écrit la FTF dans un communiqué.

Ce match, tout comme le premier contre une sélection de la Bretagne au stade de Kégué le 22 mai, devraient permettre aux Eperviers de se mettre en ordre de bataille pour aller affronter les Lone Stars du Liberia et les battre sur leurs propres installations.

Selon la FTF, rien ne touche au premier match amical contre la sélection de la Bretagne qui sera conduite au Togo par l'ancien sélectionneur des Bleus de France, Raymond Domenech.

Des tractations sont déjà en cours en vue de conclure un autre match amical pour les Eperviers du Togo avant le déplacement de la 5^{ème} journée des éliminatoires de la CAN 2017, journée qui sera jouée au Liberia.